



FRANQUEVILLE  
SAINT-PIERRE



# LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



# QUI SONT LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?



Les processionnaires sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. Il existe deux espèces de processionnaires à risque : la Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et la Processionnaire du chêne (*T. processionea*). Ces deux espèces sont naturellement présentes en France et peuvent voir leur aire de répartition modifiée du fait du changement climatique et des activités humaines.

**Un état des lieux de la présence de chenille urticantes en Normandie a mis en évidence la présence sur le territoire régional de chenilles de trois espèces de papillon (*processionnaire du pin ou Thaumetopoea pityocampa, processionnaire du chêne ou Thaumetopoea processionea, bombyx cul-brun ou Euproctis chrysorrhoea*).**



## QUELS RISQUES ?

L'exposition à ces poils peut entraîner, même sans contact direct, diverses réactions chez les humains : rougeurs, démangeaisons, conjonctivites, irritations des voies respiratoires, etc.

Certains animaux sont aussi concernés (chiens, chats, chevaux notamment) soit directement (contact de leur truffe ou de leur langue avec les chenilles) soit indirectement (ingestion de fourrage lui-même exposé aux soies).

## POUR SE PROTEGER :

- Évitez les zones à risque durant la période de présence des chenilles.
- N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.
- A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- En balade dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) : portez des vêtements longs, évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de la promenade.



## COMMENT REAGIR EN CAS D'EXPOSITION :

- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le 15 ou le 112



- En cas d'autres symptômes (rougeur, démangeaisons...) : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin
- En cas de suspicion d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements
- Si vos animaux sont touchés, consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire





## QUE FAIRE SI JE VOIS DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

Un site animé par FREDON IDF, [Chenille Risque](#), permet de trouver des conseils et de transmettre des données sur les nids identifiés. Leur plateforme nationale de signalement des chenilles processionnaires est [accessible en cliquant ici](#).

**À Franqueville-Saint-Pierre, si vous repérez des chenilles, nids ou arbres porteurs de nids :**

- **sur l'espace public**, vous pouvez les signaler au service «Espaces Verts - Propreté» via le courriel : [services.techniques@franquevillesaintpierre.com](mailto:services.techniques@franquevillesaintpierre.com) ou en appelant l'accueil de la Mairie au 02.35.80.20.39.
- **sur un terrain privé**, il convient aux propriétaires ou locataires de traiter ou de faire appel à des entreprises spécialisées pour prendre en charge le problème.

**Pour les deux espèces de chenilles, le port d'un équipement de protection individuel, incluant le visage et les mains, est indispensable (lunettes, masque, gants). D'autant plus, pour toute taille dans des arbres pouvant être infectés.**





## DANS TOUS LES CAS :

- **N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid** et gardez les enfants et les animaux éloignés.
- En cas d'apparition d'une **réaction cutanée** anormale, **consultez un centre antipoison ou un médecin**.
- En cas de difficulté pour **respirer, appelez le 15 ou le 112** sans délai.
- Si vos **animaux** sont touchés, **consultez un vétérinaire**.

[L'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine](#) a été créé en 2021 par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de l'Écologie et le ministère de l'Intérieur. Il rassemble les différents programmes en lien avec certaines espèces à enjeux sanitaires (moustiques, tiques, punaises de lit, ...) dont l'Observatoire des chenilles processionnaires. L'ensemble est coordonné et animé par FREDON France, un réseau national d'expertise végétale.





## POUR PLUS D'INFOS :

Observatoire des chenilles processionnaires

[Chenille-risque.info](http://Chenille-risque.info)

[chenille-risque@fredon-france.fr](mailto:chenille-risque@fredon-france.fr)

Processionnaires du chêne – source : **Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France.**



Processionnaires du pin – source : **Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France.**

